

Activités internationales CGT



Espace Europe / Inter
Newsletter du Collectif international de la CGT

n° 3 - octobre 2012

ÉDITO / DOSSIER SPÉCIAL

Sommaire

Édito

Actualités :

Journée internationale et européenne
à la veille du congrès de Toulouse
Pour une autre Europe maintenant :
l'Alter Summit Européen !

Dossier spécial :

Compte-rendu du Congrès de la
Cosatu d'Afrique du Sud

Nouvelles d'Afrique :

Plateforme Dette & Développement
La CGT solidaire des travailleurs et
dirigeants syndicaux tchadiens

Nouvelles d'Amériques :

Accord de libre-échange UE -
Colombie - Pérou : rencontre à
Bruxelles avec les syndicats de
Colombie et du Pérou

Nouvelles de la Méditerranée et du Proche Orient :

La CGT soutient Sevil Sevimli
Révolte sociale en Iran

Nouvelles d'Asie :

Australie : travail précaire
Birmanie
Corée du Sud
Pakistan
Rencontre avec l'USTKE

Nouvelles des Balkans

Élargissement de l'UE aux pays des
Balkans
Serbie : le chômage continue à
augmenter

Invictus^(*)

Depuis plusieurs semaines, la situation en Afrique du Sud attire l'attention et suscite l'inquiétude. À la mi-août, les inqualifiables massacres perpétrés à Marikana contre des mineurs en lutte ont rappelé la fragilité de la jeune démocratie sud-africaine et les contradictions qui la minent. D'un côté, une aspiration à incarner un état social, renforçant les droits des travailleurs et améliorant la vie de tous ses citoyens sur les ruines de l'apartheid vaincu. De l'autre, un pays de contrastes sociaux majeurs, où l'immense majorité continue d'être victime de l'exploitation lorsque une infime minorité profite à outrance des richesses du pays. À la mi-septembre, le congrès de la Cosatu, fondatrice au plan national de la triple alliance qui a vaincu l'apartheid, a été aussi traversé de débats quant à ses affiliations internationales. Ils ont finalement

débouché sur une volonté affirmée par la centrale de travailler à une unification du mouvement syndical international.

Ces évolutions nous interrogent naturellement, de même qu'elles bousculent la Confédération syndicale internationale et les fédérations syndicales internationales (les Global Unions professionnels). Le présent numéro de la lettre « activités internationales de la CGT » se propose de revenir sur ces événements, au milieu des rubriques habituelles se faisant l'écho des luttes dans le monde, des activités de la CSI et des Global Unions, des actualités, notamment celle relative à la prochaine tenue d'un Alter Summit européen.

Paul Fourier

Membre de la Commission exécutive confédérale,
Co-animateur de l'espace Europe - International



COSATU

Nouvelles de la Communauté des États indépendants

Turkménistan : une émigration qui augmente

Des militants des droits humains turkmènes s'adressent au Parlement européen

Kirghizistan : la liberté de la presse minée par le Parlement

Russie : campagne contre la réforme des retraites et du Code du travail

Écho de la CSI :

7 octobre – Journée mondiale pour le travail décent

Equal Times

Écho des Global Unions

Congrès de l'Internationale des services publics à Durban

A voir, à lire

« Toute ma vie en prison » (In prison my whole life)

« Perspectives chinoises »

Calendrier international 2012

Plan de formation 2012 - 2013

Tableau synthétique des champs couverts et des mandats assumés par les conseillers confédéraux du collectif International

Actualités

Journée internationale et européenne à la veille du congrès de Toulouse

La CGT, en partenariat avec la FGTB (Belgique), le DGB (Allemagne), les CCOO (Espagne), la CGIL (Italie), Le GSEE (Grèce) et le MSZOSZ (Hongrie) et avec le soutien de la CES, pilote un projet traitant des implications de la crise actuelle sur la démocratie sociale au niveau national, européen et mondial. Ce projet débouchera sur la publication d'une étude, « la démocratie sociale à l'épreuve de la crise en Europe et dans le monde » et sur l'organisation d'une journée internationale et européenne à la veille du 50^e Congrès confédéral.

Depuis l'automne 2008, la crise a profondément bouleversé les relations économiques et sociales. De nombreuses régions du monde sont touchées avec, notamment, une spécificité liée à l'endettement public depuis l'été 2011, dans l'Union Européenne. Cette crise a de forts impacts sur la croissance, la production industrielle et par conséquent, sur l'emploi et le pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Le rôle et le financement de la protection sociale et des services publics se retrouvent au centre des débats.

En Europe, l'austérité se double de mesures drastiques touchant de nombreux aspects des contrats sociaux dans les différents pays, décidées en urgence et sans grande concertation. Des mesures d'ordre supranational sont décidées lors de sommets multilatéraux (G20, UE, etc.) réduisant de fait la marge de manoeuvre politique et économique des pays.

Dans ce contexte où les acquis sociaux sont attaqués durement, la tentation est grande de décider sans les organisations syndicales, voire contre elles, en bouleversant les lieux et les règles de la négociation professionnelle et interprofessionnelle.

La crise ravage aujourd'hui les droits sociaux, le droit du travail, gêne l'application des nouveaux droits fondamentaux, entrave les droits à l'information des travailleurs, le droit à la négociation et à l'action collective, et sape en définitive les fondements même de la démocratie sociale.

Il est donc urgent de conduire un travail sur la place, le rôle et le contenu de la démocratie sociale face à la crise en

Europe et dans le monde et ceci dans une approche comparative géographique et historique.

La journée européenne et internationale prévue à la veille du 50^e congrès permettra ainsi de rendre public les résultats d'une étude sur la démocratie sociale en Europe et dans le monde depuis le déclenchement de la crise. La conférence syndicale transnationale réunira les principaux syndicats d'Europe et du monde autour de quelques grands thèmes. Parmi les thèmes envisagés à ce jour :

- « Politiques de solidarité et de relance contre politiques de rigueur et d'austérité » ;
- « Le travail dans le monde : travail informel / travail formel ; flexibilisation des marchés du travail et précarité versus solidarité et politique de redistribution des richesses » ;
- « Comment renforcer la place et les interventions du mouvement syndical européen et international face à la crise et aux atteintes au droit du travail » ;
- « Droit de grève, modes d'action collective, droit de négociation : victimes collatérales de la crise ? » ;
- « Quelle maîtrise de l'économie ? Expériences de réappropriation publique et collective dans le monde » ;
- « Enjeux environnementaux et climatiques après Rio + 20 ».

Les prochains numéros de la Newsletter « activités internationales de la CGT » auront bien évidemment l'occasion de revenir sur cet événement.

PC

Pour une autre Europe maintenant : l'Alter Summit européen !

L'idée d'un Alter Summit européen a pris corps au cours de la « Joint Social Conference » dans laquelle la CGT prend une part active depuis les origines et qui réunit régulièrement organisations syndicales (derrière la CES), associations et ONG en Europe, autour des thèmes qui sont ceux du mouvement social européen

L'appel pour un Alter Summit a été lancé en mars 2012. Il aspire à s'appuyer sur l'échange d'expériences pour établir des convergences et déboucher sur des propositions et actions concrètes visant, dans une perspective résolument européenne, à changer l'Europe.

L'Alter Summit est ainsi envisagé comme « un processus de convergence théorique et pratique de forces

qui refusent l'orientation de l'UE et veulent imposer une Europe démocratique, écologique et sociale ».

Dans cette perspective, les mois à venir verront l'organisation de deux événements principaux :

- **du 8 au 11 novembre 2012 à Florence :** l'initiative Florence 10 +10 sera à la fois l'anniversaire du premier FSE de 2002, mais aussi le lancement officiel de l'Alter Summit et de ses objectifs. Cinq blocs thématiques sont au menu de Florence : démocratie et post-démocratie ; domination de la finance et austérité ; droits des travailleurs, droits sociaux ; biens communs, services publics, éducation, logement ; guerre et paix, révolutions méditerranéennes. La dimension de genre est transversale à l'ensemble des questionnements ;
- **en avril ou mai 2013 à Athènes, Bruxelles ou Francfort,** l'Alter Summit lui-même, envisagé comme un événement politique et social majeur pour tous ceux et celles qui

veulent « Another Europe Now » (une autre Europe maintenant).

À ce stade, un grand nombre d'organisations syndicales européennes sont embarquées dans la dynamique de l'Alter



Summit : notons entre autres, les présences actives des CCOO (Espagne), de la CGIL (Italie), de la CGTP (Portugal), de la FG

et de la CSC (Belgique) qui pilote l'initiative, du MSZOSZ (Hongrie), de ELA (Pays Basque). La CGT a décidé d'intégrer, à leurs côtés, le comité de pilotage de l'Alter Summit, en cohérence avec notre signature de l'appel en mars. Nous aurons des représentants à Florence et une délégation plus forte lors de l'Alter Summit lui-même. La CES est également présente dans le processus de l'Alter Summit, de même que la FSESP, et accorde une grande importance à la convergence entre mouvement social, associations, ONG et mouvement syndical européen.

Côté associatif, on retrouve les mêmes organisations que dans le cadre des FSE ou des FSM : organisations environnementalistes, humanitaires, de coopération au développement, altermondialistes, ... De fortes convergences sont d'ailleurs à attendre avec le forum social mondial qui se tiendra à Tunis en mars 2013 et sur lequel nous reviendrons dans une prochaine livraison de la lettre « activités internationales de la CGT ».

PC

Vous pouvez nous joindre :

Paul FOURIER

Membre de la CE Confédérale
Co-animateur de l'Espace Europe/
International
Courriel : paulfourier@cgt.fr
Tél : 01 55 82 81 65
Portable : 06 88 85 52 39

Pierre COUTAZ

Coordinateur, Activités internationales
CSI – OIT – Normes sociales
Courriel : p.coutaz@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 91
Portable : 06 12 80 09 80

Stéphanie BAVARD

Assistante
Courriel : s.bavard@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90

Bruno DALBERTO

Afrique – Pays d'Outremer
Courriel : b.dalberto@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 07 57 75 28

Jean-Jacques GUIGON

Afrique
Courriel : jj.guigon@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 08 25 70 41

Mariannick LEBRIS

Formation syndicale - Asie & Pacifique
Courriel : mk.lebris@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 82
Mobile : 06 83 27 59 39

Marie-Christine NAILLOD

Coopération au développement - Amériques
Courriel : mc.naillood@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 92
Mobile : 06 27 79 60 49

Ozlem YILDIRIM

Droits - Migrations – Proche et Moyen Orient
Courriel : o.yildirim@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 83

Conception - réalisation : La CGT
Espace Europe - International
Case 7-3 - 263 rue de Paris
93516 Montreuil cedex

Maquette : espace Communication
Maquettiste : Marie-Thérèse Grollier - 30/10/12
Photos : DR
Imprimé par nos soins

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Compte-rendu du Congrès de la Cosatu d'Afrique du Sud

Délégation de la CGT : Paul FOURIER (dirigeant confédéral), Jean-Jacques GUIGON (Conseiller de l'Espace Europe-Inter en charge de l'Afrique)

Déclaration du congrès de la Cosatu

Le 11^e Congrès décide comme principe général que, dans le cadre de notre tâche révolutionnaire d'unir le mouvement syndical international et de créer une seule fédération syndicale internationale, nous allons nous affilier à la FSM tout en maintenant notre affiliation à la CSI. Nous sommes convaincus que cela nous permettra de nous servir de notre position au sein de ces deux fédérations internationales pour les faire progresser vers l'unification.

Le Congrès charge donc le Comité exécutif central d'examiner les modalités de mise en œuvre de cette résolution, notamment :

- a) D'analyser les implications constitutionnelles pour la CSI et la FSM*
- b) De permettre à la Cosatu de consulter comme il se doit la CSI et la FSM.*

Dans la période entre la présente décision et la première réunion du Comité, les organisations affiliées qui n'ont pas correctement consulté leurs membres seront autorisées à le faire.

Dans le cas où cette résolution serait impossible à appliquer, le Comité exécutif central mettra en œuvre un processus visant à ce que la Confédération la revioie de façon appropriée et systématique.

Du 17 au 20 septembre dernier, s'est tenu le Congrès de la Cosatu à Johannesburg. Les enjeux étaient lourds dans un contexte international et national extrêmement chargé.

En pleine crise internationale et alors que les rapports de force économiques et politiques sont en pleine mutation, la position de pays émergents comme l'Afrique du Sud devient centrale, notamment sur la question des matières premières. L'Afrique du Sud est le premier producteur de platine et un des premiers pour l'or. Les enjeux à la fois pour les grands groupes multinationaux et les pays consommateurs de ces richesses sont primordiaux. Bien que le pays soit sorti de l'apartheid, la classe dirigeante reste fondamentalement blanche et les travailleurs les plus pauvres, noirs. Alors que la force de travail dans l'industrie est à 84 % noire, 84 % du management reste blanc !

La situation extrême des travailleurs des mines

Dans les mines, les conditions de travail et de rémunération sont effroyables et les salaires misérables. Entre 2001 et 2011, 2301 travailleurs ont perdu la vie du fait des conditions de travail, des conditions de vie et d'environnement extrêmement dégradées, des maladies (dont le SIDA et la tuberculose).

Un tel contexte favorise naturellement des mouvements qui dépassent, et pour cause, ce que nous pourrions appeler « mouvements sociaux » mais dégénèrent facilement en conflits extrêmement violents et armés, des travailleurs et des militants syndicaux étant régulièrement blessés ou tués. Un mois avant le congrès, le 16 août 2012, les mines de Marikana ont ainsi été le théâtre d'un effroyable massacre de mineurs en lutte pour leurs droits. La CGT avait alors exprimé son indignation et sa condamnation de tels actes, interrogeant tout à la fois la responsabilité de la multinationale Lonmin et celle des autorités publiques.

Cette actualité interpelle naturellement la confédération syndicale qui se trouve devant le défi de défendre ces travailleurs dans des conditions d'exercice du droit syndical très difficiles. La Cosatu a donc, à l'occasion du Congrès, redéfini un plan de travail ambitieux décrit dans une motion de sept pages votée dès le premier jour de Congrès.

Les grands enjeux politiques

Une autre question importante du Congrès a été le rôle de la Cosatu dans l'Alliance (qui regroupe outre la confédération, le parti gouvernemental (ANC) et le parti communiste). Le Secrétaire général, Zwelinzima Vavi, a fortement interpellé, dans son rapport introductif, les différents acteurs sur la nécessité de réorienter la politique gouvernementale dans l'intérêt des travailleurs, d'agir contre le tryptique pauvreté, inégalités, chômage, de combattre la corruption. Les questions de l'éducation, de l'accès à la santé, des investissements dans les services publics sont fondamentales pour passer un cap déterminant pour la plus grande partie de la population.

Concernant plus précisément les rapports entre l'ANC et la Cosatu, il semble que cette dernière soit confrontée à l'extrême difficulté de mener en concomitance une solidarité sans faille vis-à-vis de l'ANC et une volonté désormais tout autant affirmée d'indépendance à son égard. Le lien historique entre l'ANC et la Cosatu a été réaffirmé tout au long du Congrès. La Cosatu a d'ailleurs ces dernières années appelé (avec succès) ses affiliés à adhérer en masse à l'ANC, et elle s'est dite persuadée que si l'ANC s'effondrait, ceux qui auraient le plus à souffrir seraient la Cosatu et les travailleurs.

Mais la volonté de tendre désormais vers l'indépendance du syndicat vis à vis du pouvoir a été tout aussi clairement réaffirmée, notamment par le Secrétaire général de la Cosatu. Il a plaidé pour que soient revues très rapidement les relations entre la Cosatu, l'ANC et le Parti communiste, ainsi que la transformation politique de l'Alliance. Plus d'une fois, il a insisté sur la nécessité de changer rapidement la manière de travailler pour « peser bien davantage » sur les décisions du gouvernement afin qu'elles soient le reflet des intérêts de la classe ouvrière.

Sur cette importante question des enjeux politiques, il paraît évident que le gouvernement, sous la pression constante des multinationales, a pesé sur la Cosatu afin qu'elle contienne les revendications exprimées par les travailleurs, et ce à un moment où la crise mondiale faisait des ravages (un million d'emplois perdus). Pour preuve l'accord salarial 2011/2012 signé en 2011 dans les mines et qui à l'évidence était bien en deçà du minimum acceptable pour les travailleurs (d'où les grèves spontanées, violentes et durement réprimées de ces derniers mois). Le gouvernement de Jacob Zuma a pesé incontestablement sur l'entrée tardive de la Cosatu dans les grèves (mines, transports, ...), ouvrant ainsi une brèche dans laquelle se sont engouffrés tous ceux qualifiés de « démagogues » pendant le congrès. En effet pour le pouvoir pris comme tant d'autres dans la tourmente financière mondiale, chaque grève dans les mines privait les caisses de l'État de l'entrée de milliards de Rands.

La Cosatu au cours du congrès a reconnu que malgré un renforcement important en nombre d'affiliés, elle a perdu néanmoins une partie de son influence en ne répondant pas suffisamment «au dur quotidien» des travailleurs.

Cet engagement de Congrès de « se rapprocher des travailleurs » a été suivi immédiatement d'effet par une Cosatu désormais bien plus à l'offensive dans les luttes, et exigeante dans les négociations. Elle a ainsi obtenu ces dernières semaines dans de nombreuses mines et secteurs en lutte, des accords portant sur des augmentations conséquentes de primes et de salaires avec souvent des engagements pluriannuels, et des révisions importantes de déroulement de carrière, notamment pour les catégories les plus basses.

La question de l'affiliation internationale

La Cosatu est un des membres importants de la Confédération syndicale internationale (CSI). Avec ses 2 millions d'adhérents, elle est, de loin, la plus grande organisation du continent africain. Quatre de ses fédérations sur

19 sont membres des unions internationales des syndicats (branches professionnelles mondiales) de la Fédération syndicale mondiale (FSM), d'autres sont affiliées aux Global Unions en lien avec la CSI. Les idées et les débats sont donc largement partagés entre deux organisations internationales qui ne portent bien évidemment pas les mêmes valeurs.

Les deux secrétaires généraux de la CSI et de la FSM sont venus s'exprimer à la tribune. Si Sharan Burrow s'est exprimée principalement sur les enjeux du syndicalisme dans les différents continents et les luttes à mener, elle s'est gardée d'attaquer l'autre organisation. Ce que le Secrétaire général de la FSM, Georges Mavrikos, ne s'est en revanche pas privé de faire, les organisations européennes, en prenant également pour leur grade, décrites comme pourries, corrompues et de mèche avec le patronat (voir sa déclaration sur le site de la FSM : <http://www.wftucentral.org/?p=5632&language=fr>) ...

La Cosatu a-t-elle quitté la CSI pour rejoindre la FSM ?

Depuis la fin du Congrès, un certain nombre d'articles prolifèrent, y compris, à l'intérieur de la CGT, pour accréditer cette thèse. Nous vous renvoyons donc simplement à la déclaration du Congrès qui est tout à fait claire sur l'acte que vient de réaliser l'organisation, à savoir : confirmer son affiliation à la CSI et travailler à une double affiliation CSI et FSM dans le but de favoriser leur rapprochement et, à terme de parvenir à l'unification du mouvement syndical mondial :

La résolution de la Cosatu risque cependant d'être difficile à mettre en œuvre, notamment parce que la double affiliation n'existe pas à la CSI (voir sur ce sujet ci-dessous le courrier de Sharan Burrow).

Compte tenu de nos relations très anciennes avec la Cosatu, construites dans la lutte anti-apartheid, il y a nécessité que les organisations de la CGT qui ont des relations avec les fédérations de la Cosatu et la Confédération échangent régulièrement leurs informations sur l'évolution de la situation.

Extraits de la lettre de Sharan Burrow à la Cosatu

« Avant toute chose, laissez-moi vous expliquer pourquoi vous ne nous avez jamais entendus, moi ou un membre de mon équipe, critiquer la FSM. Nous croyons en la liberté syndicale et même s'il est préférable d'être unis, du pluralisme peuvent émerger des droits humains les plus fondamentaux pour les travailleuses et les travailleurs, et tel est effectivement le cas.

Donc, même si les informations erronées et les critiques malavisées à l'encontre de la CSI me dérangent, vous ne m'entendrez pas y répondre. La dernière chose dont la main d'œuvre a besoin est que les organisations syndicales se disputent, cela diminue leur confiance en notre position collective et c'est contre productif.

Georges [Mavrikos, secrétaire général de la FSM], ma porte est toujours ouverte à la discussion et j'espère qu'un jour nous pourrions réunir les travailleuses du monde entier. Toutefois, une différence de taille nous sépare, qui n'a rien à voir avec le communisme ou le socialisme. Vous savez que je suis fière d'être une femme de gauche.

Non, il s'agit plutôt de notre détermination à combattre l'oppression partout elle sévit et à soutenir les travailleuses et les travailleurs qui luttent pour leur liberté, qui veulent obtenir le droit d'élire un gouvernement démocratique et de former des syndicats libres, et qui subissent les assauts des armes à feu, des tanks et des bombes, qui sont torturés pour leurs convictions, pour des idéaux pour lesquels vous, ici, en Afrique du Sud, avez versé votre sang.

Accompagnez-moi dans les camps de réfugiés syriens en Jordanie ou dans les camps de Libyens en Tunisie, écoutez leurs témoignages, l'oppression et les tortures qu'ils ont subies, et essayez de continuer à protéger ces gouvernements et les soi-disant syndicats qui les soutiennent.

Attardez-vous sur la direction de la Fédération égyptienne des syndicats (FES) qui travaille avec tous les gouvernements, quelle que soit leur idéologie, afin de contrôler la destinée des travailleurs et de s'opposer à la véritable liberté syndicale pour servir les intérêts de son propre pouvoir oppressif. La FES n'était pas à la tête des travailleuses et des travailleurs qui ont défilé dans les rues égyptiennes, qui ont envahi la place Tahrir. Au contraire, ses dirigeants et le ministre ont engagé des voyous pour attaquer la main d'œuvre. C'est un exemple parmi d'autres de répression de luttes pour la liberté dont il conviendrait que nous discutons.

Sans compter les persécutions que subissent les femmes dans ces états. Mais, permettez-moi d'ajouter que j'espère qu'un jour viendra où les dictatures tomberont et où nous pourrions combattre ensemble. Et, honnêtement, le dialogue ne fait jamais de mal.

Nous pourrions peut-être commencer par aborder la Palestine, où nous sommes tous deux désireux que cessent l'occupation et l'appropriation de terres et les colonies illégales, et que naisse un état libre. Depuis deux ans que j'occupe ces fonctions, je m'y suis rendue à cinq reprises et j'admire ces travailleurs qui combattent l'occupation tout en luttant pour construire un syndicalisme fort et pour mettre en place une protection sociale, un salaire minimum, l'égalité entre les hommes et les femmes et des conditions de travail sûres.

L'unité est un but final pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs, et nous nous engageons à commencer par respecter tous les camarades et amis engagés envers les mêmes valeurs de libertés démocratiques, de droits fondamentaux et d'équité.

Ces objectifs impliquent que nous nous battons pour nos droits et que nous organisons, du Qatar au Swaziland, de l'Égypte à l'Indonésie, et partout ailleurs.

Les travailleurs et leurs organisations syndicales sont notre ligne de front. C'est avant tout avec eux et pour eux qu'il faut établir des libertés démocratiques, combattre l'oppression, la discrimination, l'avidité et l'inégalité. C'est eux qu'il faut défendre contre les entreprises abusives et contre les autres intimidations nationales et internationales. »

Nouvelles d'Afrique

Plateforme Dette & Développement

Mis en place depuis près de dix ans le Contrat de désendettement et de développement (C2D) est une procédure pour l'annulation des créances d'Aide Publique au Développement (APD). Il constitue le volet bilatéral français de l'allègement de la dette des pays du Sud (quinze pays, africains pour la plupart). Le C2D procède à un refinancement par dons des échéances remboursées par les États ; l'AFD est l'opérateur du contrat. Ainsi les pays continuent d'honorer leur dette, mais aussitôt le remboursement constaté, l'AFD leur reverse la somme correspondante sous forme de don pour qu'elle soit affectée à des programmes de lutte contre la pauvreté sélectionnés d'un commun accord entre les pouvoirs publics des deux pays. Le suivi de ces programmes est assuré en principe par le COS (Comité d'organisation et de suivi de la dette) où siègent des représentants des pouvoirs publics ainsi que des représentants de la société civile des deux pays.

Réunis au siège de la CGT, les membres de la plateforme française dette et développement (PFDD) (27 organisations, syndicats et associations) aidés par des partenaires africains venus du Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée et RDC ont tenu un atelier pour faire le bilan de ce dispositif en examinant plus particulièrement la participation de la société civile dans le processus des C2D.

Rappelant les critiques et les doutes émis lors du lancement de processus C2D, notamment parce qu'il n'y a pas véritablement

annulation des dettes, pointant les lourdeurs et conditionnalités du processus, les risques de ré-endettement des pays, la non additionnalité des allègements de dettes... les débats ont mis en évidence l'absence de l'engagement d'y associer la société civile.

En effet, la France s'était engagée à mettre en œuvre les C2D « en pleine association des sociétés civiles ». Concrètement, cette association devrait se traduire par la création d'un « Comité d'orientation et de suivi » ouvert à des représentants de la société civile dans chaque pays où les montants en jeu étaient supérieurs à 50 millions d'€.

Or, à l'exception du Cameroun, aucun COS ne fonctionne. À aucun moment la société civile n'a été associée à la négociation en amont sur les secteurs prioritaires sur lesquels reposent les programmes d'action (santé, éducation, infra...).

La plateforme Dette & Développement considère que l'implication de la société civile locale dans l'élaboration et le suivi des C2D est le meilleur garant de leur adaptation aux besoins des populations et contre leur « évaporation ». Les pouvoirs publics français ont effectué des avancées en la matière, mais trop timide. Ils se doivent désormais d'allier réellement les actes à la parole ; la « pleine association des sociétés civiles » doit se traduire par la mise en place dans les C2D, d'un comité qui ait un véritable

mandat d'orientation et de suivi (COS), qui se réunisse et qui associe effectivement la société civile locale. La multiplication de programmes visant au renforcement des contre-pouvoirs, en particulier dans les pays décrits comme ayant des problèmes de « mauvaise gouvernance » est essentielle car il n'y aura pas d'amélioration de la gouvernance sans contrôle citoyen !

Rendant compte des conclusions de l'atelier, une délégation de la PFDD et des partenaires africains a rencontré le cabinet du ministre du développement pour réaffirmer la volonté de la société civile de participer pleinement au processus du C2D à condition que :

- la transparence et l'accès à l'information soient renforcés pour lui permettre de jouer effectivement son rôle ;
- la société civile puisse mener un suivi indépendant dans chaque nouveau C2D pour s'assurer que les projets financés bénéficient bien aux populations ;
- que soit respecté le critère d'indépendance de la société civile et un mode de désignation par les pairs ;
- une feuille de route soit négociée pour définir le cadre et les missions à remplir sur le financement du suivi indépendant.

De la réponse du ministre et des engagements concrets pris dépendra la participation de la société civile. A suivre donc.

BD

La CGT solidaire des travailleurs et dirigeants syndicaux tchadiens

Les principaux dirigeants de l'Union des Syndicats du Tchad viennent d'être condamnés par la justice tchadienne pour avoir revendiqué par un appel à la grève et le lancement d'une pétition nationale l'application d'un décret présidentiel signé portant sur la mise en place d'une nouvelle grille salariale.

Prétextant que les caisses de l'Etat ne permettent pas les augmentations salariales

prévues, le Chef de l'État a renié sa signature.

Par pétition nationale l'UST a démontré que sans le détournement de milliards de Francs CFA par le « clan » présidentiel, il y aurait avec une bonne gouvernance largement de quoi financer les revendications portées par l'UST, et répondre aux besoins élémentaires du peuple tchadien.

La CGT par un courrier adressé au Président de la République et au Premier ministre du Tchad (avec copie à la CSI et à la FIDH) a exigé que soit mis fin aux menaces, intimidations et condamnations subis par les dirigeants de l'UST, a affirmé qu'elle sera vigilante quant au respect de la liberté et des droits syndicaux, et a demandé l'ouverture immédiate de négociations.

JG

Accord de libre échange UE - Colombie - Pérou : rencontre à Bruxelles avec les syndicats de Colombie et du Pérou

À l'initiative de la CES et de la CSI, s'est tenue à Bruxelles le 8 octobre 2012 une réunion d'échange sur l'état d'avancement de l'ALE UE-Colombie-Pérou. En dehors de la CSI, de la CES et des syndicats de Colombie (CGT, CUT, CTC) et du Pérou (CGTP, CUT), étaient présents des représentants de plusieurs pays européens : Allemagne (DGB), Irlande (ICTU), France (CGT), Italie (CISL & CGIL) et Pays-Bas (CNV).

La CES et la CSI ont toutes deux confirmé leur opposition à cet Accord de libre-échange, principalement parce que l'expérience a déjà montré les limitations de ces accords pour les pays concernés, et, dans le cas présent, en raison de la question des droits humains et syndicaux. La feuille de route qui sera établie en marge de l'Accord porte sur des mécanismes de suivi et de contrôle très peu contraignants sur les droits humains et syndicaux et l'environnement. En juin, grâce aux informations et pressions de la part de la CES, de la CSI et de leurs affiliés, le Parlement européen a adopté une résolution qui stipule que ces mécanismes doivent être extrêmement contraignants dans le cas de la Colombie. Mais le plan d'action mis en œuvre dans le cadre de l'ALE Etats-Unis-Colombie, a déjà révélé les lacunes du système et le gouvernement colombien n'y prête que peu d'attention.

Les syndicats colombiens ont également déclaré leur opposition à cet ALE, en raison de la situation des droits humains et syndicaux, si grave dans leur pays. Quand bien même « seulement » trente syndicalistes ont été assassinés depuis le début de cette année, soit légèrement moins que les années précédentes, ils sont des centaines à avoir fait l'objet d'intimidations ou de menaces de mort.

Du point de vue économique, une étude a été réalisée en Colombie à la lumière de l'expérience acquise autour de l'ALE UE-Corée du sud. Celle-ci révèle que 100 000 emplois seraient susceptibles de disparaître dans un laps de temps très

court après la signature de l'Accord. Quant à la question de mécanismes contraignants, comment l'assurer ? Existe-t-il des mécanismes dans les règles du commerce qui assurent à court, moyen ou long terme, la mise en place de sanctions en cas de non-respect de celles-ci ?

Le taux de syndicalisation en Colombie est l'un des plus bas du monde : 4 %. La loi portant sur la création de syndicats est ainsi faite que n'importe qui peut en créer un : d'où la multiplication de syndicats minuscules, potentiellement instrumentalisés, incapables de négocier véritablement avec le patronat et qui, par conséquent, tirent les droits sociaux et syndicaux vers le bas.

Pour les syndicats du Pérou, la situation est quelque peu différente : la situation des droits humains et syndicaux y est largement moins préoccupante, mais ce sont surtout les sociétés multinationales (SMN) que redoutent les organisations syndicales. A l'époque du président Fujimori, le gouvernement a adopté des mesures politiques permettant à ces SMNs de s'implanter avec un maximum de facilité. Il en a résulté des difficultés considérables pour les syndicats, car les multinationales sont reconnues comme étant contre les syndicats, contre les droits sociaux, et le gouvernement

Fujimori leur a laissé les coudées franches pour agir à leur guise. Aujourd'hui, une feuille de route annexée à un ALE suffirait-elle à les contraindre à respecter les droits sociaux des travailleurs ?

Pour l'ensemble des participants, cet ALE constitue une menace pour le développement des deux pays concernés, lesquels ont davantage à y perdre qu'à y gagner. Il est certain que l'Accord sera adopté, mais nous devons continuer à faire pression sur l'UE et sur les gouvernements nationaux et à nous battre pour que la feuille de route que vont élaborer les gouvernements colombien et péruvien remplisse les conditions fixées par le Parlement européen dans leur résolution. Le sommet syndical Union européenne-Amérique latine et Caraïbes de Santiago (Chili, décembre 2012), sera une nouvelle occasion de faire un état des lieux et, pourquoi pas, de réfléchir à la création d'un comité mondial de suivi.

Après la réunion, les syndicalistes colombiens et péruviens ont été reçus au Parlement européen, où ils ont remis un courrier aux parlementaires, expliquant les raisons de leur rejet de l'Accord de libre-échange UE-Colombie-Pérou.

MCN



Nouvelles du Sud de la Méditerranée et du Proche Orient

La CGT soutient Sevil Sevimli

L'étudiante franco-turque de 19 ans qui s'était rendue en Turquie dans le cadre d'un échange Erasmus avait été arrêtée puis placée en détention le 10 mai 2012. Le Parquet requiert trente-deux ans d'emprisonnement pour des liens supposés avec une organisation d'extrême gauche, pour avoir participé au défilé du 1er Mai (pourtant légal à Istanbul) et avoir assisté, parmi 350 000 autres spectateurs, à un concert de Yorum, un groupe luttant pour les droits et les libertés. Elle a également collé une affiche en faveur de la gratuité de l'enseignement.

Son cas est emblématique des dérives causées par l'arsenal législatif antiterroriste réactivé par Ankara en 2006. « Cette loi brise le droit de la défense, déplore Julien Bayou, de l'association Avaaz. L'avocat de Sevil n'a eu accès au dossier qu'au mois de juillet. »

Mercredi 26 septembre, la cour d'assise a rejeté sa demande de levée de l'interdiction de sortie du territoire turc pesant sur elle, mais a mis fin au contrôle judiciaire qui lui avait été imposé. Sevil Sevimli peut

donc désormais se déplacer librement en Turquie, mais elle ne peut toujours pas regagner la France. Les juges ont fixé la prochaine audience au 19 novembre.

En Turquie, selon les propres chiffres du Ministère de la Justice turc, 2824 étudiants sont en prison.

OY

Révolte sociale en Iran

Le bazar de Téhéran, symbole important dans la vie politique du pays, a été le lieu d'une mobilisation inédite le jeudi 4 octobre 2012.

Les Iraniens ont protesté contre une nouvelle dépréciation de la monnaie ira-

nienne, le rial. La manifestation a rassemblé quelques 20 000 personnes.

Alors que le régime de Mahmoud Ahmadinejad avait jusqu'ici acheté la paix sociale, notamment, grâce à l'argent du pétrole, l'embargo pétrolier européen

réduit sa marge de manœuvre au moment même où son principal allié dans la région, la Syrie, vacille. A suivre.

OY

Nouvelles d'Asie et d'Océanie

Australie : travail précaire

À Sydney, le 11 septembre 2012, l'ACTU (Confédération australienne des syndicats) s'est invitée à une Conférence nationale de DRH (Directeurs des ressources humaines) sur le travail précaire dont l'objet était de réfléchir à la baisse du coût du travail en augmentant le nombre de salariés en CDD et en faisant pression sur leurs conditions salariales par l'insécurité au travail.

L'ACTU a ainsi lancé une « action de soutien » à la Conférence intitulée « Business against family » : présentation à la presse devant le lieu de la conférence par le Secrétaire général, installation sauvage dans les halls d'accueil de la conférence de banderoles avec pour mot d'ordre « Nous allons vous aider à ce que les travailleurs se sentent plus précaires » et distribution de tracts aux salariés tra-

vaillant à l'organisation de la conférence. Après avoir été expulsée, l'ACTU a organisé la signature symbolique par le Secrétaire général d'un tract agrandi contre la flexibilité et la mobilité imposées - qui concernent un quart des salariés en Australie (et plus de 65% dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration).

MLB



Birmanie

Devant l'évolution politique en Birmanie, le 17 septembre 2012, l'UE a proposé de réinstaurer le Système de préférence généralisé - régime qui avait été suspendu en 1997 à cause des violations graves et systématiques des conventions de l'OIT sur le travail forcé.

Récemment la Birmanie a amendé sa législation sur le travail forcé et pris quelques mesures pour son éradication dont la signature d'un plan d'action sur 3 ans avec l'OIT. Dans la réalité, dans de nombreuses régions du pays, le travail forcé ou obligatoire continue à être utilisé.

Suite à la proposition de l'UE et dans le cadre d'une action de la CSI, la CGT a écrit à Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, pour que le gouvernement français intervienne afin d'imposer un cadre à cette reprise du commerce et des investissements en Birmanie.

L'objectif est de gagner une réglementation contraignante pour les entreprises de l'UE présentes en Birmanie afin qu'elles respectent les droits fondamentaux des travailleurs et notamment

n'aient pas recours à la main d'œuvre forcée.

Une copie de la lettre a été transmise au Président du Parlement européen, prési-

dents des groupes, coordinateurs français et responsables Asie des groupes du Parlement européen.

MLB

Corée du Sud

Lors de sa récente ratification de quatre des conventions fondamentales de l'OIT (discrimination et travail des enfants), la République de Corée a ignoré les conventions sur la liberté d'association et le droit à la négociation collective. Pourtant, régulièrement les autorités interfèrent dans les activités syndicales, arrêtent et condamnent les travailleurs qui organisent ou participent à des actions collectives. Les travailleurs migrants qui s'organisent en syndicat

sont expulsés. Les employeurs utilisent des pratiques antisyndicales notamment l'intimidation, les menaces, les lock-out et la demande de dommages et intérêts en cas d'action syndicale. Enfin, la violence est une des caractéristiques de l'action syndicale en Corée : violence des services de sécurité privés auxquels les entreprises ont recours ou celle de la police. Selon la FTKU et la KCTU, deux organisations affiliées à la CSI regroupant 1,5 million

d'adhérents à elles deux, la situation en matière de droits syndicaux et de droits du travail reste dégradée. Elles maintiennent leur pression pour la ratification des autres conventions fondamentales et leur mise en œuvre complète dans le pays.

MLB

Pakistan

La CGT solidaire avec les travailleurs pakistanais tués ou blessés par les incendies meurtriers dans des usines le 11 septembre 2012

Le 11 septembre, au moins 300 travailleurs d'une usine textile de Karachi et 25 d'une usine de chaussures de Lahore mourraient brûlés dans l'incendie de leurs usines. En cause la surpopulation dans les ateliers, l'absence de ventilation, une seule sortie, pas d'équipement anti-incendie et la présence de nombreux produits chimiques. Le lendemain, les syndicats dont la Fédération du travail du Pakistan (PLF) appelaient à des manifestations de protestation et des sit-in. Ils exigent du gouvernement des indemnités pour les familles des travailleurs tués, une

enquête et la poursuite des responsables ; l'établissement par le gouvernement d'une carte des lieux de travail dangereux ; l'obligation pour les employeurs de respecter des conditions de travail sûres, la liberté de créer des syndicats indépendants et libres de protester contre les conditions de travail dangereuses.

Dans un message envoyé aux organisations syndicales du Pakistan, la CGT a exprimé sa tristesse et sa solidarité avec les travailleurs et leurs familles. Par ailleurs, elle soutient les revendications de leurs organisations syndicales.

Face aux nombreux incendies dans les usines de la région (Bangladesh, Inde,



Pakistan), le NTUI Inde (New Trade Unions Initiative) appelle les syndicats du sous continent à obtenir des gouvernements d'Asie du sud, un cadre législatif du travail commun minimum intégrant la sécurité au travail et les salaires afin d'empêcher les mouvements de capitaux transfrontaliers à la recherche d'une main d'œuvre la moins chère possible et des législations du travail laxistes.

MLB

Rencontre avec l'USTKE

Une délégation du syndicat kanak conduite par André Forest, vice-président de l'USTKE, a été reçue au siège de la CGT en septembre dernier. Au menu des discussions, la préparation et l'invitation réciproque aux congrès des deux organisations (celui de l'USTKE se tenant à Nouméa du 3 au 5 décembre 2012).

À cet effet, il a été convenu d'établir un document actant un renforcement de la

coopération entre les deux centrales notamment en matière de formation, d'information et de syndicalisation (la Cgt s'interdisant de syndiquer dans le pays kanak). Par ailleurs a été évoqué le rôle de nos centrales respectives à l'approche du processus d'indépendance du territoire en 2014 par le biais d'un référendum.

En ce qui concerne le congrès de l'USTKE, parmi les propositions en discussion : la

création d'une nouvelle fédération en charge du secteur de la santé et d'une fédération qui s'occuperait particulièrement des salariés partis récemment à la retraite. A l'ordre du jour aussi, le développement dans la perspective de l'indépendance : « la situation économique est difficile entre l'industrie locale et les entreprises importatrices. Cela a un impact significatif sur les entreprises locales, sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat des salariés et sur la formation ». **BD**

Nouvelles des Balkans

Élargissement de l'UE aux pays des Balkans

Dans son rapport annuel sur l'élargissement rendu public le 10 octobre, la Commission européenne recommande aux états membres de l'UE de donner à l'Albanie le statut officiel de candidat et rappelle sa demande d'ouvrir les discussions sur l'accession avec la « Macédoine ». Elle propose également la signature d'un accord de pré-accession dit « Accord d'association et de stabilisation » avec le Kosovo. Dans le même document, la Commission ne soutient pas le lancement

de discussions d'adhésion avec la Serbie : en cause, le respect de l'intégrité territoriale du Kosovo mais aussi les discriminations notamment avec l'interdiction de la Gay Pride à Belgrade.

La décision qui sera prise lors d'un sommet de l'UE en décembre prochain ne devrait pas apporter de changement. Par exemple, la condition préalable pour l'Albanie est la réforme judiciaire, la lutte contre le crime organisé et de nouvelles

règles pour le travail parlementaire alors que le pays fait face à une très grande vague de criminalité depuis quelques mois qui met en évidence la faiblesse de l'état. Et la question du nom de l'ex-fédération yougoslave de Macédoine reste conflictuelle avec la Grèce. Les propositions de la Commission semblent viser plus à gagner du temps.

MLB

Serbie : le chômage continue à augmenter

Avec 1,770 millions de sans-emploi, le taux de chômage atteint officiellement 26,2 % en Serbie dont 44 % sont des jeunes dont seulement un tiers ont terminé le niveau secondaire.

Dans le secteur public, les municipalités les moins développées n'ont plus d'emploi à proposer. Le nombre de travailleurs non déclarés est en baisse.

Avec le ralentissement de l'économie, ils sont les premiers que les employeurs licencient.

MLB

Nouvelles de la Communauté des États indépendants

Turkménistan : une émigration qui augmente

De plus en plus de Turkmènes quittent définitivement le pays pour chercher des conditions de vie et de travail meilleures. Au cours du premier semestre 2012, plus de 100 000 turkmènes – dans un pays

comptant un peu plus de 5 millions d'habitants - ont pris le risque d'être des migrants illégaux en Turquie, en Iran, aux Émirats Arabes Unis, en Russie ou dans d'autres pays de l'ex-URSS. Depuis l'allè-

gement des restrictions au voyage en 2007 l'émigration a triplé.

MLB

Des militants des droits humains turkmènes s'adressent au Parlement européen

Le 9 octobre le sous-comité des droits humains du Parlement européen (PE) se réunissait pour évaluer l'impact du renforcement des relations avec le Turkménistan sur l'amélioration des droits humains en particulier dans les domaines identifiés par le PE comme essentiels à l'ouverture de relations plus étroites : libération des prisonniers poli-

tiques, levée de l'interdiction de voyager pour les militants, autorisation d'évaluation indépendantes sur les droits humains, vote de nouvelles libertés civiles y compris pour les ONG et mise en œuvre de réformes administratives. Lors de cette réunion, des militants turkmènes des droits humains – résidant dans l'UE – sont intervenus sur les listes noires de dissi-

dents, journalistes et tous ceux considérés comme non fiables politiquement et sur le fait que les voyages à l'étranger comme à l'intérieur du pays leur sont interdits et le refus du gouvernement de donner un statut légal aux ONG.

MLB

Kirghizistan : la liberté de la presse minée par le Parlement

Le 1^{er} octobre une cinquantaine de journalistes s'étaient rassemblés devant le Parlement pour protester contre les attaques des députés contre la liberté de

la presse. En effet, il s'avère impossible de faire appliquer la loi dans le pays lorsque des journalistes sont menacés ou attaqués. Dans un pays où n'existe pas officielle-

ment la censure, ce sont les pressions indirectes qui en font office.

MLB

Russie : campagne contre la réforme des retraites et du Code du travail

Le 7 octobre 2012, VKT organisait la première d'une série de manifestations dans le cadre d'une campagne pour un changement dans la politique sociale. Les manifestants protestent contre les réformes des retraites et du code du travail.

En ce qui concerne les retraites, les législations proposées visent à une diminution du pourcentage de la répartition, une augmentation du pilier par capitalisation

et un lien plus étroit avec les années travaillées – ce qui aurait pour conséquence un report de l'âge du départ en retraite. Côté code du travail, plusieurs points sont rejetés par VKT : l'allongement à 60 heures de la semaine de travail ; la réduction des compensations pour les salariés du secteur public et le licenciement ou le changement de contrat plus facile pour les travailleurs considérés comme inefficaces. Pour Boris Kravchenko, président de VKT, il s'agit d'un durcissement très

net de la politique sociale qui amène l'organisation à exiger le départ du ministre des Affaires sociales.

Pour la suite des mobilisations, VKT recherche une coordination avec des groupes de la société civile comme la « Marche des millions ».

MLB



7 octobre – Journée mondiale pour le travail décent

Selon l'Organisation internationale du travail, le chômage des jeunes dans le monde a connu « une augmentation de plus de 4 millions depuis 2007. Les projections à moyen terme (2012-16) indiquent peu d'amélioration pour les jeunes sur les marchés du travail ».

Aussi, cette année, la Journée mondiale pour le travail décent coordonnée par la CSI, était centrée sur la lutte contre le chômage des jeunes. La CSI rappelle qu'alors que dans certains pays le taux de chômage des jeunes s'élève à 60 %, c'est « toute une génération de jeunes qui est confrontée à l'exclusion du marché du travail. Il s'agit d'une bombe à retardement sociale et économique ».

« Nous sommes une génération précaire : sous employés, sous payés ou travaillant gratuitement et invisibles, condamnés à une longue dépendance de nos parents. La précarité est notre leitmotiv, nous vivons notre vie sans aucun droits : droit à étudier, à se loger, à un revenu décent, à la santé, à vivre librement et dans le bonheur notre vie sentimentale. »

Cet extrait de l'Appel du Comité italien « Notre vie est maintenant. La vie n'attend pas » créé par un réseau de travailleurs précaires est en page de garde du rapport de la CSI : The Social Crisis Behind the Economic Crisis – the Millions of Young People Unemployed :



http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/6yc_e_12_the_social_crisis_behind_the_economic_crisis_-_the_millions_of_young_people_unemployed.pdf

Pour plus d'information : OIT - Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2012 – résumé analytique

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_181090.pdf

MLB



Equal Times

17 septembre 2012 : Lancement d'« Equal Times », un nouveau portail réalisé avec le soutien de la CSI.

Ce portail doit servir de plateforme à la diffusion d'actualités, d'échanges d'opinion et la publication de rapports de recherche sur des questions sociales et du travail qui

ne sont pas couverts par les médias grands publics. Equal times est diffusé en anglais, français et espagnol.

<http://www.equaltimes.org/fr/>

MLB

Congrès de l'Internationale des services publics à Durban



Le 25 septembre dernier, une réunion de préparation du prochain congrès de l'Internationale des services publics, qui doit avoir lieu à Durban du 27 au 30 novembre 2012, s'est tenue dans les locaux confédéraux. L'occasion pour la Fédération des Services Publics, affiliée

à l'ISP, pour la Fédération de la Santé et pour la Fédération Nationale des Mines et de l'Energie, observatrices à l'ISP, et pour la confédération qui était à l'initiative de la réunion, de se coordonner pour imprimer une « marque CGT » aux travaux des congrès. L'échange a notamment porté sur le fonctionnement de l'ISP, sur les débats en cours dans l'Internationale, sur les premiers éléments fournis en matière d'orientation et sur un

éventuel changement de direction. Il fut l'occasion également de revenir sur les événements survenus en Afrique du Sud au cours de l'été et sur les conséquences du congrès de la Cosatu, notamment en matière de positionnement adopté par ses fédérations. La fédération de l'éducation et de la santé (Nehawu) fait ainsi partie de celles qui soutiennent la perspective d'une double affiliation internationale de la Cosatu.

PC

A voir, à lire :

« Toute ma vie en prison » (In prison my whole life)

Documentaire de Marc Evans, produit par Colin Firth.

Réalisé en 2007, ce documentaire conserve toute son actualité, puisqu'il relate l'histoire de Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné à mort pour l'assassinat d'un officier de police il y a plus de trente ans. La mobilisation internationale pour Mumia ne s'est jamais démentie et, en octobre 2011, sa condamnation à mort a été commuée en prison à perpétuité, sans pour autant que soit acquise l'ouverture d'un nouveau – et équitable – procès.

Sur des chansons originales de Snoop Dog, différentes personnalités sont interviewées dans ce documentaire maintes fois primé : Angela Davis, Noam Chomsky, Mos Def, et bien d'autres.

Sorti dans les salles de plusieurs grandes villes de France en novembre 2011, ce film est aujourd'hui disponible sur commande au prix de 15 euros auprès de : MRAP Solidarité Mumia, 43 boulevard de Magenta, 75010 PARIS.

La mobilisation doit continuer jusqu'à ce que l'innocence de Mumia Abu-Jamal soit finalement reconnue. Plus d'informations sont disponibles auprès du Collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal, <http://www.mumiabujamal.com>

MCN

« Perspectives chinoises »

Dossier spécial « À la recherche de la société civile... ». Disponible en librairie : Le Phénix, 72 boulevard de Sébastopol - 75003 Paris : <http://www.librairielephenix.fr/>

MLB

Calendrier international 2012 (dernier trimestre 2012)

DATES	LIEUX	INSTITUTIONS	SUJETS
17-20 septembre	Johannesburg Afrique du Sud	COSATU	11 ^e Congrès
19-21 septembre	Gdansk - Pologne	PERC - CSI	École d'été du PERC (organisation continentale de la CSI en Europe)
24-25 septembre	Istanbul - Turquie	CSI - TUDCN	Séminaire sur Post 2015
16-17 octobre	Prague - République Tchèque	Forum ONG et syndicats	Rencontre syndicats ONG sur la RSE
17-19 octobre	Amman - Jordanie	CESE	Sommet euro-méditerranéen des conseils économiques et sociaux et institutions similaires
23-25 octobre	Hanoï - Vietnam	ASEM	Réunion du forum des partenaires sociaux de l'ASEM (Asie / Europe)
29 octobre	Amman - Jordanie	CSI	Réunion du réseau droits syndicaux
30 oct. / 1 ^{er} nov.	Amman - Jordanie	CSI	Bureau exécutif et Conseil général
octobre ou novembre	Inde	NTUI, Zenroren, CGT, UE	Séminaire sur la précarité au travail : état des lieux et préparation d'une action commune
du 5 nov. 2012 à fin février 2013	Paris - France	Interministériel	Assises nationales du développement et de la solidarité internationale
1-16 novembre	Genève - Suisse	OIT	314 ^e session du CA du BIT ; examen par le CLS d'une éventuelle plainte CGT
12-15 novembre	Paris - France	CSI - TUDCN	Assemblée générale du Réseau coopération au développement de la CSI
Fin 2012	Moscou - Russie	OIT - G20	Conférence conjointe OIT - G20 en préparation de la présidence russe

Plan de formation 2012 - 2013

Espace Europe International

Stages

12-14 novembre 2012	Europe / International - Module 1 - Les acteurs syndicaux dans le monde
17-19 décembre 2012	Europe / International - Module 2 - Mondialisation et action syndicale
6-8 février 2013	Europe / International - Module 3 - Prise de décision dans l'UE et intervention syndicale
8-10 avril 2013	Europe / International - Module 4 - Grandes politiques de l'UE - approche et action syndicales
1 ^{er} semestre 2013	CGT - Institut du Travail de Bourg-la-Reine - Gouvernance européenne et intervention syndicale

Journées d'étude

novembre 2012	UE 2020, gouvernance européenne et intervention syndicale
1 ^{er} semestre 2013	Chine - Mouvement syndical et négociation collective
octobre 2013	Brésil - Évolution du mouvement syndical
novembre 2013	Comités d'entreprise européens - Échange d'expériences

Tableau synthétique des champs couverts et des mandats assumés par les conseillers confédéraux du collectif International

Paul FOURIER, membre de la Commission exécutive confédérale, co-animateur de l'espace Europe / International.

NOM/Prénom	CHAMPS COUVERTS	MANDATS ASSUMES	INSTITUTIONS SUIVIES
COUTAZ Pierre	Thématiques : - Normes internationales du Travail - G8/G20 et « gouvernance mondiale » - Droits de l'homme et libertés syndicales (dimension internationale) - Mondialisation et justice sociale RSE (dimension internationale) - Développement Humain Durable via groupe de travail CGT (dimension internationale) Géographique : - Balkans, Communauté des Etats Indépendants	- Représentation de la CGT lors de la Conférence Internationale du Travail - Représentation de la CGT au sein du Point de Contact National de l'OCDE et du TUAC - Représentation de la CGT lors des CDSEI à dominante internationale (normes internationales du travail, RSE, G8/G20 ...) - Représentation de la CGT dans les instances suivantes de la CSI : Conseil général, Comité Exécutif du PERC, Comité des droits humains et syndicaux	- OIT - CSI (Conseil général, PERC et Réseau Droits humains et syndicaux) - Forums sociaux - Direction des Affaires Européennes et Internationales du Ministère du Travail - Comité du Dialogue Social Europe et International (CDSEI) - OCDE - Trade Union Advisory Committee (TUAC) - Point de Contact National de l'OCDE - Institutions Financières Internationales (FMI, Banque Mondiale + OMC) - Autres institutions multilatérales (G8/G20, ONU, ...)
DALBERTO Bruno	Thématiques : - Coopération avec société civile française, européenne et Africaine - Coopération syndicale avec les pays d'Outre-Mer - Coopération syndicale avec les pays d'Afrique sub-saharienne / Océan Indien - Forums sociaux mondiaux, européens, G8, G20 - VIH/Sida - Formation/renforcement des capacités Géographique : - Afrique sub-saharienne - Pays d'Outre Mer	- Représentation de la CGT au sein de la plate-forme dette – développement (CD2 Cameroun) - Relations avec les ASI APE / ACP - DPPDM (Migrations) - Représentation de la CGT dans différents réseaux regroupant syndicats et ONG (dette, solidarité, FSM/FSE)	- CRID / CFSI/ CIFS (forums sociaux européens, mondiaux, mobilisation alter mondialiste) - Ministère de L'OM / MAE / AFD / Ambassades - CSI Afrique - UE/Parlement européen, RUP - COS du CD2 Cameroun
GUIGON Jean-Jacques	Thématiques : - Coopération au développement - Rapports Nord-Sud - Dette - Mondialisation et coopération syndicale internationale - Accords ACP - Solidarités - Renforcements des capacités - Emplois décents - Intégration régionale - Firmes multinationales françaises - Suivi du dossier « Sahara Occidental » - VIH SIDA (Burkina Faso, Guinée, Niger) Géographique : - Afrique sub-saharienne	- Représentation de la CGT auprès de la CSI-Afrique dans la coopération au développement et à la solidarité internationale - Représentation de la CGT auprès des autorités publiques (AFD, MAE, Ambassades, UE), ainsi que suivi de nos relations avec les ONG intervenant sur ces thèmes - Représentant élu de la CGT au Bureau et au CODIR du CFSI - Représentant de la CGT au COPIL du PCPA Congo - Représentant de la CGT à l'AG du PCPA Guinée	- AFD - MAE - Ambassades - PNUD - Forums sociaux mondiaux - CSI-A (pour les réseaux coopération au développement) - ONG sur les thèmes coopération au développement, rapports Nord-Sud, dette, ... - Suivi des PCPA Congo et Guinée

LE BRIS Mariannick	Thématiques : • Formation syndicale sur les questions européennes et internationales en direction des militants de la CGT • Formation syndicale européenne (ETUI Formation) • Politique culturelle sur les aspects européens et internationaux ; plurilinguisme • Culture et mondialisation Géographique • Asie Pacifique, Polynésie française et Nouvelle Calédonie	• Représentation de la CGT à l'ETUI Formation : Conférence annuelle, Comité pédagogique • Représentation de la CGT dans les réunions de l'ASEM (et du CDSEI lorsque celui-ci porte sur l'ASEM) • Représentation de la CGT auprès de certaines ONG (sur les thématiques formation, coopération syndicale, ...)	• CSI, Asie Pacifique • Organisations régionales Asie Pacifique (ASEAN, Organisation de Shanghai, accords de libre-échange) • ASEM (Asia – Europe Meeting) et la mise en place d'un forum syndical • ONG sur la coopération avec la région Asie Pacifique en France et en Asie • Pour la formation, suivi des principales institutions politiques, économiques et sociales européennes et mondiales
XXXXX (automne 2012)	Thématiques : • Questions économiques internationales • Paradis fiscaux • Firmes multinationales, notamment d'origine française • Accords de Libre Echange (ALE) Géographique : • Afrique sub-saharienne • Réunion, Mayotte	• Représentation de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés aux questions économiques et au suivi des FMN • Représentation de la CGT auprès des plate-formes associatives et d'ONG sur les thématiques telles que paradis fiscaux et taxe sur les transactions financières	• CSI et CES (pour les réseaux économie et TTF) • CSI Afrique • ONG sur les thèmes Paradis fiscaux, TTF, firmes multinationales • OCDE • Trade Union Advisory Committee (TUAC) • Point de Contact National de l'OCDE
NAILLOD Marie-Christine	Thématiques : • Coopération au développement • Mondialisation et coopération syndicale internationale • ALE Géographique : • Amériques (Nord et Sud) • POM : Guadeloupe, Martinique, Guyane et St Pierre et Miquelon	• Représentation de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés à la coopération au développement et à la solidarité internationale • Représentation de la CGT auprès des autorités publiques (AFD, MAE, UE), ainsi que suivi de nos relations avec les ONG intervenant sur ces thèmes	• AFD • MAE • PNUD et ONU • FAO • Forums sociaux • CSI et CES (pour les réseaux coopération au développement) • CSA : organisation régionale pour les Amériques de la CSI • ONG sur les thèmes coopération au développement, ... • CRID, CFSI, AMCP
YILDIRIM Özlem	Thématiques : • Droits • Migrations • Politiques de voisinage de l'Union Européenne Géographique : • Sud de la Méditerranée • Proche et Moyen Orient	• Représentation de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés aux questions de migrations et de droits/démocratie • Représentation de la CGT auprès de l'UE (via la CES) sur les questions de politiques de voisinage • Représentation de la CGT auprès des autorités et ONG intervenant sur les aspects internationaux des migrations	• CES et CSI (pour les réseaux Migrations et Monde Arabe) • Euromed • Forums sociaux • ONG de défense des droits de l'homme et des migrants • OIT • OCDE

Note : la différence entre mandats assumés et institutions suivies repose sur le fait que toutes les institutions suivies n'offrent pas forcément de mandats.

